

L'édito

Nicole Lamon
Rédactrice
en chef
adjointe



Toutes Américaines

L'onde de choc est toujours intense dans le monde après la décision de la Cour suprême américaine de révoquer le droit à l'avortement au niveau fédéral.

Dans une dizaine de villes suisses, les femmes ont manifesté cette semaine leur incrédulité et leur désarroi.

C'est peu de dire que le couperet historique actionné par cinq juges a creusé une profonde tranchée de haine entre tenants des libertés individuelles et doctrinaires religieux. Et la Suisse a bien raison de s'en préoccuper. Car la crainte que ce repli n'annonce une vague de décisions puritaines, aux États-Unis comme ailleurs, est fondée. Traçage des grossesses, monitoring des sexualités, remise en question du droit à la contraception, des relations homosexuelles, etc. La bible

des mauvaises idées ultraconservatrices est épaisse, et les frustrations du monde la rendent soudain attractive pour bien des croisés.



«En Suisse, impensable en l'état d'aller si loin, mais pas forcément d'en prendre la direction.»

De là à soumettre un pays de 332 millions d'habitants au diktat de cinq fondamentalistes qui confondent la justice humaine avec ce qu'ils croient de Dieu, il est un pas qui a été franchi aux USA, mais

dont la Suisse doit se prémunir. Heureusement, nos institutions ne permettent pas de tels abus de pouvoir ni de confiance. Si la société voulait d'une telle négation des droits des femmes, plus de la moitié des électrices et des électeurs devrait l'approuver. Impensable en l'état d'aller si loin, mais pas forcément impossible d'en prendre la direction.

Ainsi, deux initiatives, portées par des élus UDC et soutenues par le président des jeunes UDC, sont actuellement en phase de récolte de signatures. Elles exigent des restrictions du droit à l'avortement et seront défendues par la frange la plus conservatrice du pays. Grâce à la solidité de nos institutions, elles ne pourront pas faire rouler dans la sciure l'opinion publique, pour peu que celle-ci se mobilise ailleurs que sur les réseaux sociaux. Car le système démocratique suisse nous protège des extrémistes tout en les laissant s'exprimer; il reste en cela l'un des meilleurs du monde.

Les dérives extrême droitistes de Trump vont sans doute déborder sur d'autres pays, mais le droit de vote devrait nous permettre de rester qui nous sommes: modérés et efficaces. Sans oublier d'être solidaires. L'Organisation mondiale de la santé vient de rappeler que «l'avortement protège la vie, la santé et les droits des femmes». En cet été 2022, nous sommes toutes des Américaines.

À LIRE EN PAGE 17

nicole.lamon@lematindimanche.ch

HYDRAULIQUE Sur fond de crise énergétique, les barrages prennent de la valeur. Demain, le Canton aura la main sur ces ouvrages, mais les tensions ne manquent pas.

JULIEN WICKY
julien.wicky
@lematindimanche.ch

Dans une trentaine d'années, le Valais sera un véritable baron de l'énergie en Suisse. Une position loin d'être anecdotique alors que les craintes de pénurie d'électricité et des effets du réchauffement climatique s'intensifient de jour en jour. Ce qui va changer? La propriété des barrages. Aujourd'hui, les ouvrages sont entre les mains des grands groupes industriels tels qu'Alpiq, Axpo ou BKW, dont les actionnaires se trouvent dans les villes lémaniques et sur le Plateau suisse. Mais à l'horizon 2055, ils reviendront majoritairement aux communes valaisannes et au Canton. Et cela en raison de l'expiration des concessions hydrauliques. Les négociations ont débuté, avec un pic attendu d'ici à dix ans, et les enjeux sont colossaux. Et quand les prix donnent le tournis, les frottements ne sont jamais loin.

«Il faut garder la tête froide et se souvenir d'où l'on vient. Il y a cinq ans seulement, l'hydroélectricité traversait une période très difficile», résume Grégory Logean, président de la commune d'Hérémenche, actif sur le dossier depuis de nombreuses années. Les eaux qui coulent au pied de son village descendent d'un monstre, le barrage de la Grande Dixence. Dans une dizaine d'années, c'est le premier barrage de la Dixence, aujourd'hui noyé, qui deviendra propriété des communes.

Grosse communication

La loi cantonale prévoit que 30% au moins des aménagements reviennent aux communes qui disposent de l'eau. Les 30% suivants sont promis à l'État du Valais par le biais des Forces motrices valaisannes (FMV), société industrielle entre les mains du Canton et des communes. Quant aux 40% restants, ils peuvent être accordés à un industriel hors du canton qui, implicitement, se réfère souvent à l'acteur actuel. Et dans «Le Nouvelliste», qui relatait le lancement des discussions, une phrase de Grégory Logean n'est pas passée inaperçue. «Nous n'avons aucun ta-

En Valais, c'est le de la ruée vers l'o



«Certaines déclarations ne sont pas acceptables. Je suis pour le respect des sociétés qui ont investi massivement dans nos régions, il ne faut pas les écarter.»

Florian Piasenta, président de la commune de Salvan

bou sur les 40% restants», lançait-il. Faut-il y voir la volonté du Valais de mettre complètement la main sur ces installations?

L'élue nuance. «Mon propos signifiait que toutes les éventualités doivent être discutées mais, pour ma part, je pense qu'il faut travailler en bonne intelligence avec le concessionnaire actuel - en l'occurrence Alpiq - qui connaît l'ouvrage et dont nous avons intérêt à nous assurer qu'il continue d'en prendre soin. Il y a également la question du partage du risque industriel.» Une commune de 1500 habitants n'a pas les reins aussi solides qu'une multinationale. Reste que le Valais met tout en place pour s'imposer comme un poids lourd du secteur. Les acteurs valaisans de l'énergie, FMV en tête, mènent une forte campagne de commu-

nication dans les médias locaux autour de ce qu'ils appellent «l'usine hydroélectrique Valais».

Dans son bureau, Stéphane Maret, directeur des FMV, amenées à posséder 30% de tous les ouvrages valaisans, insiste à plusieurs reprises sur l'importance d'inclure les industriels actuels. «Le Valais produit dix térawattheures d'électricité hydraulique et en consomme trois, il doit donc en exporter sept. Or, les clients pour cette énergie, ce sont des partenaires hors canton qui les ont, on doit et on veut travailler avec eux.» Et de défendre une vision fédératrice, où le Valais est appelé à jouer un rôle clé pour la sécurité d'approvisionnement de la Suisse. Mais dans la foulée, il précise que cette participation d'acteurs extérieurs n'est pas un dû. «La loi prévoit 30% en mains du

Ces nouveaux projets qui aiguisent les appétits

Alors que la place de l'hydroélectricité devient incontournable, inutile de souffler trop fort sur les braises. Ainsi, récemment, les industriels du Plateau ont accusé dans la presse zurichoise les cantons alpins de «traîner les pieds» en retardant quinze nouveaux projets hydroélectriques urgents identifiés par la Confédération en décembre dernier. En substance, il leur était reproché de vouloir favoriser leurs propres projets, dont 19 identifiés par le Valais. L'affaire aurait surtout été due à un manque de communication. Sollicitée, Alpiq temporise. Elle dit soutenir les projets cantonaux, mais rappelle que les parties et organisations ne devraient «pas trop s'écarter du consensus trouvé» par la Confédération.

Les industriels s'inquiétaient aussi de voir ces ouvrages tomber rapidement dans les mains publiques. Qui aurait intérêt, aujourd'hui, à investir des millions dans un nouveau projet si celui-ci revient gratuite-

ment aux autorités locales ensuite, sans compensation correcte? «Il n'a jamais été question d'évincer les partenaires des aménagements», assure le conseiller d'État valaisan Roberto Schmidt. Directeur des Forces motrices valaisannes, Stéphane Maret abonde: «Si l'exploitant actuel ne trouve pas son compte et renonce à investir, tout le monde est perdant.»

Reste que, compte tenu du contexte, l'enjeu de la propriété est loin de passer au second plan. Ainsi, dans le cadre du futur projet du Gornerli, à Zermatt, dont le potentiel est de loin le plus intéressant de la liste de la Confédération, deux visions s'affrontaient dans ces colonnes en décembre. Intégré au réseau actuel de Grande Dixence, le projet ne nécessiterait pas de nouvelle concession, selon Alpiq.

L'État du Valais nous disait l'inverse, avec un ouvrage qui devrait donc tomber immédiatement en mains locales. Depuis, les deux parties veulent aller vite, mais les



Le projet du Gornerli profiterait du retrait du glacier et drainerait tout le bassin versant du Mont-Rose (photomontage).

violons ne sont toujours pas accordés. Roberto Schmidt: «Si Alpiq pense qu'une nouvelle concession n'est pas nécessaire, il lui appartient de le démontrer.» Une nouvelle concession prendrait trop de temps, estime Alpiq, qui plaide pour une solution «rapide». L'horizon n'est donc pas encore complètement dégagé.